
**Nominé pour le Public Eye Global Award 2009
par Wassa Association of Communities Affected by Mining (WACAM), Ghana**

Newmont Mining Corporation

Siège social	Denver, Colorado (USA)
Secteur	Exploitation minière
Chiffre d'affaires / bénéfice net	USD 5'526 mio. / USD -1'886 mio. (2007)
PDG	Richard T. O'Brien
En possession de	Actionnaires
Collaborateurs	Environ 15'000 (2007)

En bref

Le bénéfice potentiel d'une éventuelle mine d'or de 1'915 hectares à l'est du Ghana attire l'entreprise américaine de forage minier Newmont Mining Corporation. La réalisation de ce gigantesque projet aurait de graves conséquences sociales et écologiques. Elle priverait quelque 10'000 paysans de leurs terres et obligerait des milliers d'autres personnes à se déplacer. Le groupe refuse de les dédommager de manière juste. Avant une audience publique sur place en juillet 2008, Newmont Mining Corporation a versé d'importantes sommes d'argent à des chefs de village influents de la région pour de soi-disant « frais administratifs ». De plus, la compagnie utilise du cyanure pour l'extraction de l'or. Les retombées toxiques de ce procédé risquent de contaminer les sols et les cours d'eau de la région. Dans les zones contaminées, l'agriculture ne sera plus possible. La faune et la flore sont également menacées par la destruction de la réserve naturelle prévue par le projet.

Comportement irresponsable

L'entreprise américaine de forage minier Newmont Mining Corporation prévoit d'exploiter une nouvelle mine d'or à l'est du Ghana, d'une surface totale de 1'915 hectares. En 2006, l'agence ghanéenne de protection du climat (Environmental Protection Agency) a refusé la première demande de Newmont pour des raisons sociales et environnementales. En janvier 2008, sa filiale Newmont Ghana Gold Limited a déposé une nouvelle demande pour la construction d'une mine à ciel ouvert dans une région forestière protégée. Le projet prévoit une exploitation sur 2.5 km de long, 900 m de large et 500 m de profondeur. Newmont compte aussi détruire 74 hectares de la réserve forestière d'Ajenjua Bepo. Par la suite, l'entreprise d'exploitation minière a refusé l'indemnisation, pourtant imposée par la loi, des populations concernées par le projet Akyem. En effet, ce que Newmont est prête à indemniser pour un acre (4046 m²) de plantation de cacao n'équivaut même pas au revenu annuel des cultivateurs généré par une telle surface. L'entreprise a

bien créé un comité pour la compensation des récoltes sensé représenter les cultivateurs concernés, mais cet organisme n'a pas de mandat légal. Avant la tenue d'une audience publique en juillet 2008, le groupe n'a pas hésité à corrompre des chefs de village influents de la région. Pour l'extraction de l'or, Newmont prévoit l'utilisation de cyanure, un procédé bon marché et efficace pour détacher l'or de la roche, mais particulièrement toxique. Pour l'obtention de l'équivalent d'or nécessaire à la fabrication d'une alliance, 20 tonnes de déchets toxiques sont rejetés. La mine d'Akyem produira plus de 15 millions de tonnes de déchets.

Conséquences

Près de 10'000 petits paysans perdront leurs terres à cause de la mine d'Akyem. 1'330 autres personnes seront déplacées. En novembre 2005, de violentes confrontations entre des manifestants d'un côté et des policiers et des militaires de l'autre ont fait un mort et plusieurs blessés. La zone boisée draine également d'importants fleuves de la région et l'exploitation de l'or aura des retombées toxiques sur les eaux environnantes, potables ou non potables. De plus, le cyanure contenu dans les déchets rocheux dégage de l'acide sulfurique, ce qui provoque des pluies acides. A cause de la pollution des sols, l'exploitation agricole ne sera plus possible. Le cyanure nuit également à la santé des riverains. De plus, la mine ne pourra être exploitée que pendant quinze ans. L'eau s'y infiltrera alors et le puit deviendra un lieu idéal pour les moustiques, ce qui augmentera les risques de malaria. En outre, la faune et la flore uniques de cette région seront également menacées par la destruction d'une zone forestière protégée. Et la population locale perdra une source importante d'approvisionnement sous forme de denrées alimentaires, de bois de chauffage et de plantes médicinales. La réalisation de ce projet risque également d'entraîner la destruction de vastes étendues de forêts et de surfaces agraires dans les environs de la mine, avec des conséquences à long terme pour la sécurité alimentaire du pays.

Situation actuelle et revendications

L'autorisation pour la mine d'Akyem est encore en suspens. Selon le ministre des mines, il est très probable que le projet soit accepté avant la fin 2008 et que la réserve soit déclassée. WACAM, l'organisation qui a dénoncé cette affaire, exige que l'entreprise abandonne son projet à Akyem et renonce à toute activité d'exploitation minière dans les zones protégées. Cependant, Newmont a de plus gros projets encore pour le Ghana. Elle prévoit l'extension de la mine d'Afaho, qu'elle exploite depuis 2006. Cette expansion jettera également 10'000 personnes sur les routes.

Pour en savoir plus

- <http://www.spiegel.de/wirtschaft/0,1518,542725,00.html>
- <http://www.fian.de/fian/index.php?option=content&task=view&id=586&Itemid=435>